

Séance du 5 octobre 2016

Date de la convocation : 30/09/2016

L'an deux Mil Seize et le 5 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel LESECQ, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Michel LESECQ, Yoan PASCAREL, Bernard PIERREFITE, Dominique ANDRE, Sophie IRWAN, Aleida MOLENKAMP, Madeleine PEYRAT, Olivier DESMAISON.

Absents : Madeleine PEYRAT, Jean-Pierre LUÇON

A été nommé secrétaire : Mr Bernard PIERREFITE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

ELECTION DES MEMBRES APPELES A SIEGER AU SEIN DU SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION D'AYEN

Suite à la démission de Mr Benoît DESCOMPS et de Mr Thierry CAUX, respectivement délégué titulaire et délégué suppléant au sein du Secteur Intercommunal d'Electrification d'Ayen, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour pallier ces deux absences. Les 2 nouveaux élus seront appelés à siéger en cours de mandat au sein du Secteur Intercommunal d'Electrification d'Ayen avec les 2 membres précédemment élus.

Mr le Maire constate que la présente assemblée remplit les conditions de quorum exigées pour délibérer et propose donc au Conseil Municipal d'élire un délégué titulaire, et un délégué suppléant pour pallier l'absence des 2 élus démissionnaires.

Sont élus à l'unanimité :

- *Titulaire* : Mr PIERREFITE Bernard, remplaçant Mr Benoît DESCOMPS
- *Suppléant* : Mme ANDRE Dominique, remplaçant Mr Thierry CAUX

DELEGUES TITULAIRES et DELEGUES SUPPLEANTS du SIE d'AYEN :

Délégués titulaires

- **LESECQ Michel**, domicilié : Saint Maurice – 19310 Saint-Robert
- **PIERREFITE Bernard**, domicilié : Rue Edmond Michelet – 19310 Saint-Robert

Délégués suppléants

- **PASCAREL Yoan**, domicilié : Les Côtes – 19310 Saint-Robert
- **ANDRE Dominique**, domiciliée : Route du Puy – 19310 Saint-Robert

Modification des statuts de la FDEE 19 et adhésion de 47 communes

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les 5 communautés de communes suivantes :

- ✓ Lubersac-Auvezère,
- ✓ Canton de Mercœur,
- ✓ Canton de Saint Privat,
- ✓ Pays de Beynat,
- ✓ Sud Corrèzien,

se sont retirées de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) et ont restitué la compétence relative à la distribution publique d'électricité, aux communes qui les composent.

Par arrêté du 18 août 2016, Monsieur le Préfet de la Corrèze a entériné ces décisions.

Monsieur le Maire indique que depuis cette date, les 47 communes de la liste ci-annexée ont demandé leur adhésion à la FDEE 19 en lieu et place des 5 communautés de communes qui se sont retirées.

Par délibération en date du 23 septembre 2016, le Comité Syndical de la FDEE 19 a accepté les adhésions des 47 communes et adopté les modifications de ses statuts en conséquence.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter l'adhésion des 47 communes ainsi que la modification des statuts qui en découle.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil Municipal :

- Accepte les adhésions des 47 communes.
- Approuve les statuts de la FDEE 19 qui en découle.
- Charge le maire de l'exécution de la présente délibération.

EXPOSITIONS SALLE ROUSSEAU

Après débat, les membres présents décident de mettre à disposition la salle d'exposition André Rousseau à titre gracieux pour les artistes, comme auparavant, et non de faire payer une location comme cela avait été évoqué.

DEMANDE DE MR PERRAULT

Mr Jean Perrault, propriétaire de la maison et de la cour jouxtant l'immeuble de la commune abritant la salle André Rousseau, demande à la municipalité d'installer une barrière le long des murs de la terrasse surplombant le jardin Philippe Ranoux ; ceci pour que les touristes et autres visiteurs ne s'avancent pas au bord desdits murs et n'aient pas droit de regard sur sa propriété.

Après en avoir délibéré, les membres présents, décident de ne pas accéder à sa demande : en effet, outre le coût et le fait que la terrasse a besoin de réfection, cette rambarde créerait une nuisance visuelle à l'ensemble historique.

DEMANDE DE L'ENTREPRISE MAZY

L'entreprise Mazy demande l'autorisation d'installer un petit panneau indiquant leur atelier. Le Conseil Municipal souhaite plus de renseignements : composition, dimensions, couleur... Une demande leur sera faite avant une prise de décision.

BULLETIN MUNICIPAL

Chacun est sollicité pour réfléchir au contenu du prochain bulletin municipal.

BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE

Mr Bernard Pierrefite fait le point sur la saison touristique passée. Une petite baisse de fréquentation, mais quand même plus de 3 000 visiteurs ont franchi les portes de l'Office du Tourisme.

MUTUALISATION

La mutualisation entre les communes de Ayen, Segonzac et Saint-Robert est maintenant effective. Une réunion des 3 commissions aura lieu à Saint-Robert, lundi 10 octobre à 21h.

VENTE DU BATIMENT DE L'ECOLE

Le point est fait par Mr Bernard Pierrefite. Depuis plus de 6 mois, la vente a été confiée à 3 agences immobilières. A ce jour, aucune d'entre elles n'a répondu. Un mail leur est envoyé leur demandant un compte-rendu.

RECENSEMENT

La commune de Saint-Robert sera recensée en 2017 ; début de la collecte fin janvier 2017. Il faut désigner un agent recenseur. Mr Yoan Pascarel s'en occupe.

TROPHEE PETANQUE DES ELUS

Il aura lieu le 15 octobre à 14h à Saint-Aulaire, suivi d'un repas au restaurant Lachèze, au tarif de 15 €.